

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Henri TOUCHARD. *Le Commerce maritime breton à la fin du moyen âge*. — Paris, les Belles Lettres, 1967. In-8°, XXXIX-457 pages, cartes et graphiques (Annales littéraires de l'Université de Nantes, fasc. 1).

La jeune Université de Nantes inaugure avec dignité sa collection d'*Annales littéraires*. La présentation de son premier volume est impeccable et même agréable et le contenu en est d'un grand mérite. (1).

M. Henri Touchard, qui enseigne à la Faculté des Lettres de Nantes depuis son origine, a médité son sujet pendant longtemps : nous saluons avec plaisir le succès de son élaboration. Il s'agit du commerce des Bretons par mer depuis les environs de 1380 jusqu'aux premières années du XVI^e siècle.

Ce commerce impliquait principalement deux catégories de personnes : les propriétaires des marchandises transportées et les transporteurs. Cela entraîne à examiner aussi la provenance des marchandises et à les suivre vers leur destination plus ou moins lointaine. Il faut, en outre, se rendre compte des procédés commerciaux et de diverses autres contingences.

M. Touchard n'a rien laissé dans l'ombre. Son enquête était difficile parce que les travaux d'approche étaient rares et dispersés, parce que les archives réparties entre de nombreux fonds et divers pays n'offraient guère de séries continues, lacune qui s'opposait à l'établissement de statistiques. Ces obstacles ont été surmontés. Les précisions sont apportées avec prudence et des lignes numériques se dessinent. La clarté ne souffre pas du fourmillement des faits parce qu'ils sont nettement classés et que les conclusions sont toujours dégagées dans un regroupement synthétique.

Un large secteur de la vie économique de la Bretagne s'éclaire à la lecture de ce livre. Cela est d'autant plus précieux que cette longue période coïncide avec l'apogée du

(1) Tout au plus formulerais-je le vœu que dans les fascicules suivants un index alphabétique unique assemble les noms de personnes, de lieux et de matières, sauf à les distinguer par un artifice typographique.

duché, le temps où il a connu la plus haute dose d'indépendance. Cette neutralité du gouvernement a contribué à procurer au trafic des Bretons des facilités exceptionnelles.

Dans la flotte bretonne, qui a été très nombreuse, les navires étaient de faible tonnage : 10 ou 20 tonneaux, jamais plus de 200. Ils s'abritaient dans nos criques, encore plus dépourvues de quais que nos ports; l'échouage était le moyen habituel de stationnement.

Les ressources en capitaux étaient légères. On ne connaît pas alors les brasseurs d'affaires. Ce ne sont que « gagne-petit ». Parmi les marchandises quelques-unes dominent le marché : d'abord le sel de Guérande et surtout de la Baie de Bourgneuf très fréquentée par les riverains de la mer du Nord mais dont l'exportation fut ralentie à la fin du XV^e siècle par l'ensablement ; puis le vin qui venait des coteaux de la Loire, de l'Aunis, du Bordelais, fief des héritiers des Plantagenet, Lancastre et York jusqu'au milieu du XV^e siècle ; ensuite les céréales, excédentaires en Bretagne ; et enfin les toiles, nécessaires notamment à la confection des voiles des bateaux.

Les allées et venues entre Bretagne et côte anglaise ont été les plus fréquentes, surtout les relations avec les comtés du Sud-Ouest. A la fin du siècle le courant breton vers la Zélande a crû énormément. Quelques audacieux ont poussé jusqu'à Madère, au Brésil, à Terre-Neuve.

Il faut faire une place à la piraterie, parasite empoisonné du commerce et quelquefois son substitut car d'honnêtes commerçants se transformaient à l'occasion en pirates.

Nombreuses sont les appréciations de l'auteur dont l'histoire fera bon profit : Nantes plus commerçante que maritime ; la croissance tardive de Penmarc'h ; Saint-Malo unique entrepôt de la côte Nord ; un bourgeois de La Rochelle envoyant son fils demeurer en Bretagne pour y apprendre le « breton bretonnant ». J'ajouterai quelques remarques marginales : les villes exemptes de fouages ne payaient que des aides légères, mais elles supportaient l'entretien et parfois la construction des remparts et autres travaux publics. Les demandes d'indulgences sont-elles nécessairement un signe de pauvreté ? Les églises, les chapelles dont elles favorisaient la construction n'étaient pas indigentes, elles étaient souvent d'un luxe disproportionné à la petitesse des paroisses ou des trêves, d'où l'utilité d'attirer les pèlerins et leurs aumônes. Je ne crois pas que la guerre des Deux-Jeannes, ait ruiné tout le monde dans les campagnes bretonnes. Les « pâtis » ou conventions pour le ravitaillement de l'occupant n'étaient

pas bénévoles. L'expansion du domaine congéable n'est compréhensible que si les paysans preneurs avaient des capitaux suffisants pour bâtir et planter. Je note aussi que les prêts, mentionnés p. 365 et dont le remboursement rapide est exigé avec quelque âpreté, paraissent avoir été consentis sans intérêt, selon le droit canonique.

En définitive ce commerce maritime a été un dur métier et le pactole n'a pas souvent coulé vers ceux qui le pratiquaient : par bonheur ils se contentaient d'une médiocrité peu argentée. Dès qu'ils pouvaient échapper à ses aléas, ils ne s'en faisaient pas faute, embrassant des carrières qui côtoyaient le commerce sans exposer à des risques comparables, telle la ferme des impôts.

C'est cependant de ce milieu des négociants sur mer que sont sortis Pierre Landais et Julien Thierry. Il est vrai qu'il n'y ont pas persévéré.

L'ouvrage de M. Henri Touchard, si richement documenté, restera l'une des bases du travail historique sur le moyen âge breton et sur la période suivante à laquelle il introduit.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Michel DENIS. *L'Eglise et la République en Mayenne, 1896-1906*. — Paris, Klincksieck, 1967. In-8°, 291 pages, planches, portraits (Institut de recherches historiques de Rennes).

Voici une thèse de troisième cycle soutenue par un jeune enseignant de la Faculté des Lettres de Rennes. Le sujet s'encadre entre deux dates qui n'étonneront que ceux qui ignoreraient qu'elles marquent la durée d'un épiscopat. Celui-ci a fait couler assez d'encre pour justifier une étude approfondie.

Celle de M. Michel Denis mérite ce qualificatif ; elle est fortement documentée. Il est juste cependant d'observer que les renseignements les plus nourris et les plus intéressants proviennent de sources officielles : préfecture, direction des cultes, ministère, ce qui explique leur tendance. L'impartialité et la tolérance n'étaient de mode en ce temps-là ni dans la littérature administrative ni dans la presse.

La personnalité de Mgr Geay, évêque de Laval, semble ici se dégager nettement : instruit, bon écrivain, bon orateur, intelligent mais gâté par une ambition et un attachement à l'argent dont l'expression est assez crue. On le disait impul-